

ASSURER LA RETRAITE & PROTÉGER LA SANTÉ

La Carsat aux côtés :
des salariés
des entreprises
et des retraités



Carsat Retraite
& Santé
au travail
Alsace-Moselle

2018



LA CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL



3 grandes missions de service public réaffirmées pour être aux côtés :

- des salariés
- des entreprises
- des retraités

Les Carsat sont
des organismes du
régime général de la
Sécurité sociale.

Les Allocations familiaales
L'Assurance Maladie
L'Assurance Retraite
Le Réseau des Urssaf



PRÉVENIR les risques professionnels, ASSURER la santé et la sécurité au travail

Engager les entreprises dans la prévention des risques professionnels

La Carsat est l'organisme de référence en matière de prévention des risques professionnels. Si les accidents du travail et les maladies professionnelles ont un coût, la prévention est un investissement. Par ses actions dans l'entreprise, la Carsat joue le rôle d'assureur des risques professionnels.

À travers cette mission, il s'agit de réduire le nombre et la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles, et d'améliorer les conditions de travail dans les entreprises. Cela passe par des interventions directes sur les lieux de travail, des actions collectives auprès des branches professionnelles, la conception de dispositifs d'évaluation et de prévention, une offre de formation et aussi la diffusion de bonnes pratiques et des incitations financières.

La diffusion de l'information et l'organisation régulière de conférences ou de réunions thématiques contribuent à cette prévention.

Cibler les risques majeurs

Prévenir, c'est aussi être proche des préoccupations des salariés, analyser la sinistralité et guetter l'émergence de nouveaux risques lors de l'emploi de nouvelles techniques ou technologies. Dans cette optique, la Carsat travaille sur la prévention des troubles musculo-squelettiques, des cancers professionnels, du risque de chutes dans le BTP et intègre la prévention dès la conception des lieux de travail.

Son action dans le cadre de l'utilisation de nanomatériaux témoigne de son engagement dans la maîtrise des risques émergents.

Pour mieux cibler leurs actions, les ingénieurs et contrôleurs de sécurité de la Carsat concentrent leurs efforts dans les secteurs les plus exposés.

Fixer le taux de cotisations des accidents du travail et des maladies professionnelles

Calculer et notifier, chaque année, le taux de cotisations des accidents du travail et des maladies professionnelles, c'est aussi le rôle de la Carsat. Le calcul du taux se fait au regard des dépenses pour indemniser ces accidents et maladies et couvrir les risques encourus selon les secteurs d'activité.

Ces cotisations payées par l'entreprise assurent les salariés contre les risques d'accident du travail, de trajet ou de maladie professionnelle.



ACCOMPAGNER

les assurés fragilisés par un problème de santé et prévenir la perte d'autonomie

Accompagner les assurés fragilisés et faciliter l'accès aux soins

La Carsat propose un accompagnement social aux assurés et à leurs ayants-droit touchés par la maladie, l'accident, le handicap.

Elle favorise les démarches de soins, sensibilise les assurés fragilisés sur les questions de santé en mettant en œuvre notamment des parcours prévention santé.

Elle assure un accompagnement social lors du retour à domicile après hospitalisation.

Aider les assurés à prévenir le risque de désinsertion professionnelle

La Carsat mène des actions de détection et développe des offres de services visant à favoriser et accompagner les personnes en arrêt et/ou en invalidité dans la reprise du travail.



Contribuer à prévenir la perte d'autonomie et à maintenir le lien social

La Carsat développe, avec ses partenaires de l'interrégimes, des actions collectives du "Bien vieillir" pour permettre aux seniors de maintenir leur qualité de vie, leur autonomie et le lien social à domicile. Les thématiques équilibre, activités physiques adaptées, mémoire, nutrition, sommeil... sont les principaux axes développés dans les ateliers de présentation.

Pour les retraités les plus fragilisés, sur la base d'une évaluation de leurs besoins, la Carsat propose un plan d'actions personnalisé, basé sur une offre de services diversifiée (aide à domicile, portage de repas, aide à l'adaptation du logement, maintien du lien social...)

La Carsat soutient également les retraités dans le cadre de situations d'urgence, en mettant en place des dispositifs favorisant le retour à domicile des personnes fragilisées après hospitalisation ou en octroyant des aides individuelles aux retraités qui sont confrontés à une situation de rupture.

Un observatoire des fragilités créé par la Carsat et ses partenaires de l'interrégimes permet d'identifier les territoires fragiles pour proposer les offres de la Carsat de manière prioritaire. Il s'adresse notamment aux travailleurs sociaux et aux acteurs du "Bien vieillir".

www.observatoiredesfragilites.fr

Améliorer les lieux de vie collectifs

La Carsat contribue au financement de structures d'accueil pour les retraités non dépendants, à travers l'octroi de prêts sans intérêts ou de subventions.

Ces aides concernent des projets de construction, de rénovation ou d'équipements.

Contribuer à l'amélioration de l'offre de santé

Par des subventions, la Carsat aide les associations régionales œuvrant en faveur de la santé, de l'autonomie et de l'accès aux soins.

PRÉPARER ET PAYER

la retraite par répartition

Suivre la carrière des assurés

La Carsat se base sur les données des entreprises de la région pour produire un compte individuel de qualité permettant un calcul rapide et juste de la retraite.

Informers les salariés

La Carsat envoie aux assurés de façon régulière les Relevés de Situation Individuelle tous les 5 ans à partir de 35 ans, ainsi que l'Estimation Indicative Globale du montant de la retraite dès 55 ans.

Présente également sur internet, l'Assurance Retraite met à disposition des services en ligne pour visualiser le relevé de carrière, estimer le montant de sa retraite, régulariser sa carrière.

Payer les retraités

La Carsat calcule les retraites et en assure le versement régulier chaque mois. Elle effectue tout au long de la vie de retraité les modifications nécessaires à la gestion du dossier : changements d'adresse, de banque, d'état civil...

Des services en ligne sur le site www.lassuranceretraite.fr permettent de faciliter les démarches des retraités en mettant à disposition des attestations de paiement qui pourront servir auprès de différentes administrations et partenaires institutionnels : impôts, organismes sociaux, bailleurs, autres...



Conseiller les futurs retraités

Au moment du passage à la retraite, la Carsat s'engage à faciliter les démarches de ses assurés. Grâce à son réseau de proximité d'agences retraite, les conseillers accueillent sur rendez-vous les futurs retraités. Ce face à face est un moment privilégié pour les informer sur leurs droits à la retraite et les conseiller sur les dispositifs législatifs (poursuite d'activité, cumul emploi-retraite, versement pour la retraite, retraite progressive...).

La Carsat intervient également dans les entreprises qui la sollicitent en organisant des actions d'information auprès des salariés. Avec ses partenaires des autres régimes, elle met en place des opérations conjointes d'information en direction des futurs retraités.



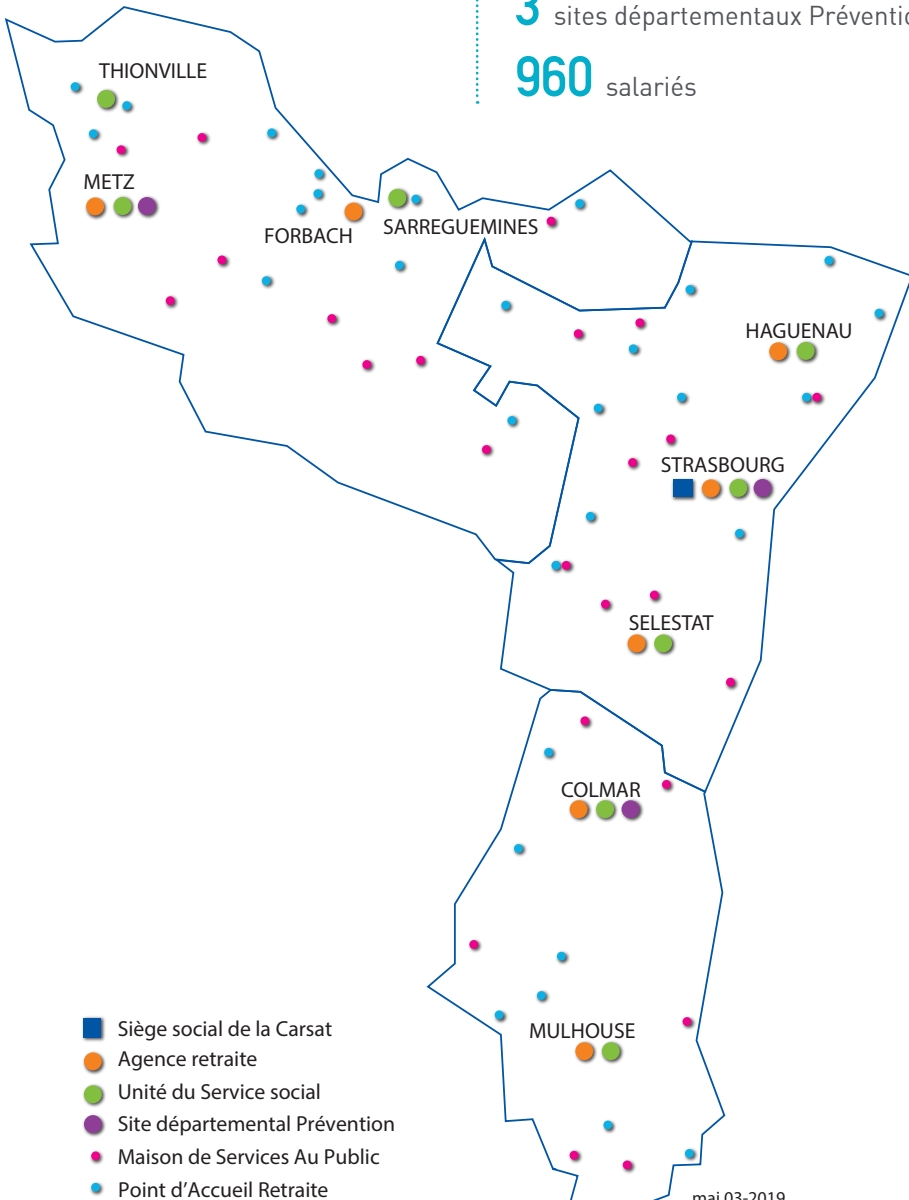
La Carsat Alsace-Moselle

UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ



La Carsat Alsace-Moselle, c'est :

- 1** siège social
- 7** agences retraites
- et **30** points d'accueil retraite répartis en Alsace-Moselle
- 24** Maisons de Services Au Public
- 1** espace prévention santé
- 8** unités du Service social
- 3** sites départementaux Prévention
- 960** salariés





La Carsat Alsace-Moselle

EN CHIFFRES

(au 31 décembre 2018)



NOTRE OFFRE DE SERVICES AUX ASSURÉS, FUTURS RETRAITÉS ET RETRAITÉS

32.300 assurés accueillis dans le réseau retraite

31.794 carrières régularisées

34.216 pensions de droits personnels attribuées

8.558 pensions de réversion attribuées

plus de **5,8** milliards d'euros de prestations retraite versées à **725.743** retraités
dont **574.734** en Alsace-Moselle

62,3 ans âge moyen de départ en retraite en Alsace-Moselle

NOTRE OFFRE DE SERVICES VERS LES PUBLICS FRAGILISÉS

26.908 personnes aidées par le service social

14.250 bénéficiaires d'un plan d'action personnalisé (PAP) pour maintenir
l'autonomie

688 actions collectives en faveur de **11.255** séniors

près de **3** millions d'euros d'aides financières accordées dont

près de **465.000** euros au titre du bien vieillir

et près de **2,5** millions d'euros au titre des lieux de vie collectifs pour personnes
âgées non dépendantes

NOTRE OFFRE DE SERVICES AUX ENTREPRISES

806.974 salariés couverts contre le risque accidents du travail et maladies
professionnelles dans **85.858** établissements

11.415 interventions en entreprises

58 contrats de prévention signés pour un montant de près de **1,5** millions
d'euros

157 aides financières attribuées pour un montant de près de **1,5** millions
d'euros



CONTACTS



Carsat Alsace-Moselle

36, rue du Doubs
67011 Strasbourg cedex

Site internet :

www.carsat-alsacemoselle.fr

Retraite :

39 60 (0,06 €/ min + prix appel)

Prévention et gestion des risques professionnels :

Contact entreprise 57 : **03 87 66 86 22**

Contact entreprise 67 : **03 88 14 33 80**

Contact entreprise 68 : **03 69 45 10 12**

Service Social :

36 46 (0,06 €/ min + prix appel)

Espace Prévention Santé :

Metz : **03 87 66 90 99**

Données sociales :

0 821 10 67 60 (0,15 €/ min + prix appel)

